



ORCADIA
asset management

Transition – La fiscalité comme levier d’action

Etienne de Callataÿ
Orcadia AM

ULB
Le 29 septembre 2020

1

La fiscalité, un levier parmi d’autres

Approche intégrée

- Diversité d’instruments :
 - Education / information / sensibilisation
 - Obligation / Interdiction
 - Nationalisation / privatisation
 - Permis de polluer / quota individuel de CO2
 - Fiscalité
- Fiscalité
 - « Le » plus : permet à chacun de faire l’effort là où il lui est le moins pénible
 - « Le » moins : permet au riche de gâcher le bien commun

Cf « *Ce que l’argent ne saurait acheter* » de Michael J. Sandel

Introduction

La place de la fiscalité

- Un élément parmi d'autres d'une stratégie de transition intégrée
- Exemple : le Plan Sophia

La taxe carbone

Modalités

- Internationale (européenne) si possible, nationale à défaut
- Générale, couvrant toutes les formes de pollution
 - Exception potentielle pour les activités les plus soumises à la concurrence internationale (éviter un « *carbon leakage* »)
- Phasée
 - Amortissement d'investissement (chaudière au mazout)
 - Temps d'adaptation (choix du lieu de vie)
- « *Border tax adjustment* »
- Usage des ressources :
 - Dividende carbone (recommandation >3000 économistes US)
 - Ciblage sur bas revenus (pour redistribution et car les pauvres ont sous-pollué)
 - Ciblage sur zones rurales
 - Ciblage sur les pays qui ont sous-pollué
- Accompagnement des perdants

Autres dispositifs fiscaux

Illustration : dans le plan Sophia

- Elimination des subventions à l'énergie fossile
 - Absence d'accise sur le chauffage domestique, le kérozène, ...
 - Traitement privilégié du diesel professionnel
- Voitures de société, au coût marginal d'utilisation nul
- Fiscalité immobilière
 - revenu cadastral lié au revenu potentiel, pas à l'incidence environnementale
 - droits d'enregistrement, frein au déménagement, donc
 - Logements mal dimensionnés
 - + de navettes

Logique fiscale

Question de cohérence

- Lutte contre la fraude
 - Prévention de l'optimisation
 - Conditionner aides publiques à la loyauté fiscale
 - Déductibilité \neq inverse de la taxe
 - Subventionner les voitures électriques, alternative à taxer les moteurs à explosion ? Non
 - Subventionner l'achat de vélos (électriques) ? Non
 - Subventionner les panneaux photovoltaïques ? Non
- NON CAR
- subvention => hausse du prix de vente
 - subvention = pénalisation des « *early movers* »
 - subvention pour ce qui ne pollue pas est payée par celui qui pollue bcp et celui qui pollue peu

Contexte politique

Les contraintes demeurent

- Au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale :
 - LSF 1989 : base imposable = revenu des résidents
 - => préférer l'habitat à l'activité économique
 - => préférer conserver la classe moyenne
 - Évolution vers plus de régionalisation => défi budgétaire
- Relâchement de la contrainte budgétaire européenne
 - ... mais cela ne signifie pas « open bar »
 - ... ni qu'un *tax shift* puisse être souhaitable
 - Pour internaliser des externalités négatives
 - Pour favoriser le facteur travail
 - Pour réduire les inégalités

Sources

En provenance des participants

- Concernant la question de l'impact d'une taxe C sur les émissions, le débat national mené au niveau fédéral en 2018 a abordé la question, si je me souviens bien. Le rapport est disponible ici: <https://climat.be/politique-climatique/belge/nationale/tarification-du-carbone>
- Plus récemment, l'OCDE a réalisé une étude sur l'impact de la taxe C et des prix de l'énergie sur les entreprises françaises : https://www.oecd-ilibrary.org/environnement/les-effets-conjugues-des-prix-de-l-energie-et-de-la-taxe-carbone-sur-la-performance-economique-et-environnementale-des-entreprises-francaises-du-secteur-manufacturier_b8ca827a-fr La taxe seule a apparemment permis une réduction des émissions d'environ 5%, avec un très faible effet négatif sur l'emploi.

Avertissement



ORCADIA
asset management

Le sens du patrimoine

Les opinions exprimées dans le présent document n'engagent que l'auteur.

Ce document n'est en aucune manière une recommandation d'investissement.

Aucune diffusion, même partielle, du document n'est autorisée sans l'accord explicite d'Orcadia AM.

Les performances du passé ne préjugent pas des performances futures.

Investir comporte des risques, jusqu'à la perte intégrale du capital.

etienne.decaltay@orcadia.eu

info@orcadia.eu

www.orcadia.eu